

PLAN LOCAL D'URBANISME



5d – Annexes sanitaires

	Prescription	Arrêt	Approbation
PLU	07/11/03	23/06/06	28/12/06
Modification n°1	26/11/09	/	31/01/11
Révision	22/07/15	20/03/19	26/02/20

Le Maire,
Francis LAROCHE

EAU POTABLE

Le réseau de distribution d'eau potable de la commune est géré par la RESE (Régie d'exploitation des Services d'Eau de la Charente-Maritime). Doeuil-sur-le-Mignon est desservie par le réseau d'adduction de Saint-Saturnin – Migré.

La commune de Doeuil-sur-le-Mignon appartient au territoire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Elle se situe dans le bassin versant de la Sèvre Niortaise et Marais Poitevin. Elle intègre le sous-bassin suivant « Le Mignon de sa source à la Courance. »

Au niveau de la ressource en eau souterraine, la commune de Doeuil-sur-le-Mignon se situe sur l'aquifère suivant :

- Aunis / Oxfordien Supérieur et Kimmeridgien à 100 %

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée une fois par semaine par le CYCLAD. Les ordures sont ensuite traitées à l'usine d'incinération de Paillé ou de Surgères.

Une collecte des emballages recyclables est effectuée par CYCLAD tous les quinze jours. Le flux de cette collecte est regroupé au centre de regroupement de Paillé avant d'être évacué vers le centre de tri agréé par CYCLAD. La commune dispose de containers de tri sélectif qui sont situés dans chacun des bourgs et villages (verre et papier).

ASSAINISSEMENT

La commune ne dispose pas de zonage d'assainissement collectif. Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée en 2006. L'étude classe les terrains à proximité du cours d'eau du Mignon et du cours d'eau de la Coudre en zones défavorables à l'assainissement autonome.

En fonction de la typologie des sols rencontrés, différents dispositifs sont préconisés par le Syndicat des Eaux de Charente-Maritime. La principale distinction est faite entre les sols perméables (sol naturel limoneux ou sableux, roche calcaire fissurée à faible profondeur) et les sols non perméables (sol naturel à dominante argileuse).